

WEBINAIRE

Achats Publics Durables : Opportunités pour la relance économique et le développement durable au Liban

21 février 2024 – 15h30 – 17h00

Mot d'introduction de M. Ghassan Zeenny, Président par intérim, Institut des Finances Basil Fuleihan

Bonjour à toutes et à tous,

- Au nom de l'équipe de l'Institut des Finances Basil Fuleihan, et de sa présidente Mme Lamia Moubayed Bissat que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui par intérim, permettez-moi de vous accueillir avec beaucoup de joie à **ce webinaire sur les Achats Publics Durables, que nous organisons en partenariat avec Expertise France et l'AFD, et en collaboration avec l'autorité des achats publics dont je salue son président notre ami Dr Jean Elliyeh**. Nous sommes ravis de remarquer le grand intérêt que le sujet des achats publics durables suscite, nous avons reçu pour ce webinaire plus de 160 inscriptions dont une majorité est parmi nous cet après-midi et que je salue.
- Nous sommes réunis aujourd'hui pour explorer les opportunités que les achats publics durables pourraient offrir au Liban. Dans un contexte de réforme **en cours** des marchés publics, avec une crise économique et financière et des défis sociaux pesant sur le pays depuis 2019, discuter de développement durable ne semble pas être une priorité pour le secteur public et pour la société en général. Cependant, ce sujet en particulier revêt aujourd'hui d'une grande importance puisqu'il s'agit d'une approche futuriste qui aiderait la relance économique post-crise dans un contexte de développement durable. Pour cette fin, il nous est donc essentiel d'examiner de près, et en amont, les pratiques d'achats responsables et bien sûr de leur impact potentiel sur l'activité économique et le développement durable du pays.

Mesdames, Messieurs

- Les achats publics durables offrent une opportunité **unique** de concilier les besoins de développement économique avec la préservation de notre environnement et l'amélioration du bien-être de nos citoyens à tous les niveaux, et tout cela, dans le cadre des consignes de la loi des achats publics - Loi 244, qui offre un cadre réglementaire moderne qui tient compte des APD.
- Comme vous le savez, le Liban a franchi des étapes significatives dans la mise en œuvre de la réforme des marchés publics, sur la base de l'évaluation de l'exercice MAPS et de ses recommandations, la nouvelle loi 244, la stratégie nationale de la réforme qui a été approuvée en conseil des ministres en 2022, et dans tous ces documents et toutes ces réglementations, les APD sont bien mentionnés comme instrument de politique publique favorisant la compétition, l'inclusion économique, la protection sociale, ainsi que la réduction des effets de l'activité économique sur l'environnement.

Quel est le rôle de l'Institut au niveau de la sensibilisation aux APD :

- **L'Institut des Finances a joué un rôle important dans la promotion des APD au Liban depuis 2010 en s'engageant pour le compte du LIBAN en tant que pays pilote dans le Processus de Marrakech dirigé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).** Cet exercice d'évaluation du cadre légal libanais et des pratiques du marché en matière d'APD, a permis à notre Institut d'élaborer des études scientifiques qui ont été publiées en **2012**, et par la suite, d'élaborer également un plan d'action national qui fut approuvé par le gouvernement en **2016**, comme reconnaissance de l'importance des APD. Également entre 2015 et 2019 l'Institut avait été sélectionné pour faire partie du comité de pilotage du programme « 10-Year Framework programmes on SPP ». C'est dans ce contexte que notre Institut a eu la chance de travailler en étroite collaboration avec M. Farid Yaker, un des deux experts internationaux qui interviennent aujourd'hui dans ce webinaire, étant donné que M. Yaker était à l'époque responsable de toutes ces initiatives d'APD auprès de la PNUE.

Malheureusement, à défaut de financement, ces initiatives de promouvoir les APD au Liban n'ont pas avancé.

- **Depuis 2019, l'Institut des Finances intervient comme coordinateur de la réforme des achats publics** et souligne dans son action **l'importance** des APD qui est d'ailleurs clairement reflétée dans la Loi 244, les APD étant un des 8 principes directeurs qui régissent cette Loi.
- **Par ailleurs, en tant que responsable de la formation obligatoire continue et spécialisée en Achats Publics**, l'Institut offre des formations aux acheteurs publics **tenant compte des critères de durabilité** tout au long du cycle des achats, à partir de la planification jusqu'à la gestion des contrats. C'est en sensibilisant les parties prenantes, et en renforçant les capacités nationales, que notre Institut contribue **considérablement** à un écosystème favorable à l'adoption des APD.

Tout cela étant dit,

- Et pour maximiser les **avantages** des **pratiques** durables en Achats Publics, c'est tout un chemin qu'il faudrait mener et des mesures à prendre comme par exemple: l'élaboration de politiques secondaires par l'Autorité de Achats Publics, la conception d'outils, de guides pratiques, la sensibilisation des parties prenantes, la formation sur la mise en place des APD au sein des processus d'achats.
- Le chemin est **long** et nous ne pouvons ignorer les défis qui se dressent devant nous : Le contexte économique difficile, les pressions budgétaires et les contraintes administratives qui pourraient entraver la conception et la mise en œuvre efficace des politiques d'APD.
- **Il est donc essentiel qu'une collaboration étroite au niveau national soit maintenue entre les différentes parties prenantes qui ont l'expérience et le savoir au niveau du secteur public et du secteur privé** pour promouvoir cette **culture** et pour surmonter tous ces obstacles.
- **En tant qu'Institut, nous assumons la responsabilité de former et de sensibiliser les parties prenantes et de contribuer au dialogue.** Ce webinaire n'est qu'une des nombreuses activités ouvrant la voie vers un dialogue entre les parties concernées sur les priorités nationales en terme d'APD et les approches de mise œuvre en ligne avec les standards internationaux qui ont fait preuve de réussite dans beaucoup de pays.

- Au cours de cette session, nous aurons l'occasion d'entendre de M. Farid Yaker et de M. Cesar Pitoiset, experts en la matière, dont je saisis l'occasion de saluer et remercier leur présence parmi nous pour partager leurs expériences, leurs idées, et nous introduire aux meilleures pratiques mondiales.
- Je remercie aussi Dr. Jean Ellieh, Président de l'Autorité des Achats Publics pour sa présence et sa participation à cet échange.
- Je remercie encore une fois nos partenaires français EF et AFD pour leur collaboration continue et leur soutien technique.
- Et finalement je souhaite à tous nos participants des discussions enrichissantes au cours de ce webinaire.